



Michel Smaniotto

Les officiers claustraux de l'abbaye de la Sauve-Majeure : XIème-XIIIème siècles

In *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du cinquième colloque tenu à La sauve-Majeure les 9, 10, 16 et 17 septembre 1995, CLEM, 1996, pp.111-115.

↳ Conditions d'utilisation : l'utilisation du contenu de ces pages est réservée à un usage personnel et non-commercial. Toute autre utilisation est soumise à une autorisation préalable du CLEM. Contact : clempatrimoine@free.fr.

↳ Citer ce document : Smaniotto (Michel), Les officiers claustraux de l'abbaye de la Sauve-Majeure : XIème-XIIIème siècles, *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du 5e colloque tenu à La sauve-Majeure les 9, 10, 16 et 17 septembre 1995, CLEM, 1996, pp.111-115.
<http://www.clempatrimoine.com>

Les officiers claustraux de l'abbaye de La Sauve-Majeure (XI^e-XIII^e siècles)

MICHEL SMANIOTTO

Cette communication résulte d'une transcription des deux cartulaires de l'abbaye de La Sauve-Majeure que j'ai réalisée et qui a été déposée aux Archives départementales de la Gironde, où on peut la consulter¹. Ce travail est accompagné de divers *indices*, de listes chronologiques des religieux et plus particulièrement des détenteurs d'offices, permettant, entre autre, de préciser la datation des actes qui pour plus de 80% n'a pas été indiquée par les copistes. La méthode employée pour rechercher, classer et dater les titulaires de ces offices s'est appuyée sur l'outil informatique. Leur position et la durée de leur charge a été calculée et analysée par rapport aux autres religieux cités dans les mêmes documents.

Nous avons procédé ainsi :

- Datation précise des abbatiats d'après les chartes datées et des documents annexes.
- Liste et fourchettes de dates pour les grands prieurs. L'élection de prieurs comme abbés a permis une datation plus précise pour certains: la fin de leur charge de prieur coïncidant avec le début de leur abbatiat.

- Recouplements et analyse sous forme de tableaux pour les officiers claustraux, en tenant compte des abbés, grands prieurs et autres officiers cités avec eux.

- Positionnement des divers religieux les uns par rapport aux autres.

La fourchette de dates obtenue est variable et de l'ordre de 3 à 25 ans. Ce qui nous a permis une datation approximative pour tous les actes non datés².

LES OFFICIERS CLAUSTRAUX : FONCTIONS

Le monastère de la Sauve Majeure, fondé par l'abbé Gérard en 1079 obéit à la règle de Saint Benoît et son organisation est calquée sur les modèles de l'époque (Cluny en particulier). Les structures de l'abbaye sont mises progressivement en place et semblent achevées vers la fin du XII^e siècle (abbatiat de Pierre de Didonne, 1152-1182) c'est-à-dire au moment où le nombre de moines est important et nécessite cette organisation. C'est l'apogée du monastère, on construit des bâtiments en pierre, on confectionne le Grand Cartulaire, et on crée de nouveaux offices liés à l'importance spirituel-

le et temporelle de la communauté (cémentier, infirmier par exemple).

A partir du milieu du XII^e siècle, les officiers claustraux apparaissent de plus en plus nombreux comme témoins au bas des chartes. Ils sont aussi parfois, les principaux bénéficiaires des dons, pour le plus grand essor de leur charge. A la fin du XII^e siècle, on constate qu'une partie du domaine abbatial est attribué à certains offices (hôtelier, cellérier, cémentier, infirmier), ce qui ne manque pas de créer des conflits entre les religieux, nécessitant parfois l'arbitrage de l'abbé³.

Chaque monastère est une seigneurie rurale dont le seigneur est l'abbé. Les moines ne travaillent pas directement la terre, il sont avant tout des gestionnaires comme les nobles laïques. L'importance du domaine à gérer, la multiplicité des tâches qu'elles soient religieuses ou temporelles ont nécessité très tôt une organisation rigoureuse. L'abbé va choisir dans sa communauté les moines les plus capables pour tenir des postes ou offices très spécialisés.

Afin de répondre à toutes les tâches d'ordre pratique, il a été créé des offices

ou postes spécifiques, confiés à des moines profès expérimentés. Leur nombre et leur diversité varient suivant l'importance des couvents. Tous ces officiers sont nommés par l'abbé, après avis de la communauté. Ils exercent leurs fonctions quelques années, puis peuvent passer d'un office à l'autre. On distingue deux catégories d'offices:

- ceux qui ont en charge les activités religieuses,
- ceux qui s'occupent de la gestion temporelle.

En fait comme le souligne Marcel Pacaut⁴, ils sont les membres d'un "état-major" qui assiste l'abbé.

LES OFFICES CLAUSTRUX EN CHARGE D'ACTIVITE RELIGIEUSE

Le grand prieur (*prior*)

Comme l'indiquait la règle de Saint Benoît, les abbés des abbayes d'obédience devaient avoir un adjoint: le grand prieur. Choisi parmi les religieux expérimentés et nommé par l'abbé, le prieur est le chef des services internes du monastère. Il remplace l'abbé lorsque celui-ci est absent, en voyage ou en pèlerinage. Lors du décès de l'abbé, on constate que très souvent le grand prieur est élu en lieu et place (ex: Geoffroi de Laon, Rumaud, Pierre de Didonne, Gombaudo...).

Nous en avons trouvé dix-huit entre 1079 et 1292: Herloy (1079-1095), Geoffroy de Laon (1095-1107), Rumaud (1107-1119), Simon (1120-1127), Raimond (1128-1140), Pierre de Didonne (1140-1155), Bertrand de Lignan (1155-1157), Raimond-Sanche (1157-1175), Ricard (1175-1182), Gombaudo (1182-1204), Humbert (1204-1209), Guillaume de Biron (1213-

1227), Aimon (1227-1229), Guillaume de Montignac (1229-1236), Arnaud de Bedeissan (1237-1243), Pons (1246-1250) Jean Vigier (1264) Bernard Prudhomme (1275-1292).

Le sous prieur (*subprior*)

Il est l'adjoint du grand prieur, et à ce titre il le supplée quand il est absent. Il fait office de prieur claustral, c'est-à-dire qu'il est le gardien de la règle bénédictine. C'est en général un religieux expérimenté, qui est le chef de tous les services internes du monastère.

Nous connaissons entre 1119 et 1292, Geoffroi (1119-1121), Moïse (1135-1140), Bernard de Dax (v.1140-v.1150), Simon (v. 1150-1157), Nicolas (1157-v.1170), Geoffroi (v. 1170-1180), Arnaud de La Vergne (v. 1180-v. 1204), B. (1216), Ramnulf (v. 1225-1240), Etienne (1233), Pierre Hélie (1292).

Le sacriste (*sacrista*)

Le sacriste est chargé de l'entretien de l'église et du mobilier du culte. Il ouvre et ferme l'église, fait sonner les cloches. Il alimente les luminaires, veille au bon état des vases sacrés et des livres saints. Il fournit la cire, l'huile, l'encens, les hosties et le vin de messe, les habits et ornements sacerdotaux. Il est un personnage important puisque en charge également de l'organisation des cérémonies et du cycle des prières.

Entre 1119 et 1292, nous avons relevé: Raymond (1119-1121), Arnaud (1130-1140), Aiquelm Duran (1140-1155), Arnaud Bimota (1155-1182), Robert et Amanieu (1155-1182), Fort Guillaume (1182-1194), Aimeric Hébrard (1182-1204), Raimond d'Agonac (1184-1208), Aimar et Gaucem (1194-1204),

Guillaume de Biron (1212), Jean de La Faye (1224-1227), Guillaume de Saint-Gaudens (1242), Pierre Julien (1292).

Le chapelain de l'abbé (*capellanus abbatis*)

Le chapelain dépend directement de l'abbé, il y est attaché comme son conseiller et son confesseur. Vers la fin du XII^e et début du XIII^e, il est courant qu'il y ait plusieurs chapelains (un à trois) aux côtés de l'abbé.

Nous avons relevé, Constantin (1155-1182), Guillaume-Gislibert, Géraud, Ramnulf, Raimond Doat, Pierre Helie(1182-1222), Guillaume Théon (1229).

Le cémentier (*cementarius*)

Les cémentiers sont chargés des obsèques et des sépultures, ainsi que des messes anniversaires. Cette charge semble bien particulière à l'abbaye de la Sauve Majeure qui disposait d'un grand cimetière.

De 1121 à 1248 ont occupé cette fonction, Guillaume Robert (1121-1126), Bernard de Guîtres (1126-1140), Pierre de Besola (1140-1155), Pierre Savaric (1155-1182), Laurent (1182-1194), Raimond d'Agonac (1206-1222), Bernard de Faye (1229-1248).

Le bibliothécaire (*armarius*)

Les bibliothécaires ont comme fonction de diriger les copistes du "scriptorium", de ranger et garder les archives et les livres du monastère. Cet office a été tenu par Bernard de Dax (1140-1155), Arnaud de Lignan (1155-1182), Guillaume du Port (1182-1194).

LES OFFICES CLAUSTRALUX EN CHARGE DU TEMPOREL

Le cellérier (*cellerarius*)

Le cellérier est un personnage important du monastère, c'est en fait le régisseur du domaine. Il gère les biens de l'abbaye. Il organise, répartit et surveille les travaux agricoles. Il se charge de faire engranger les récoltes, perçoit la plupart des dîmes et des cens. Il pourvoit à l'alimentation des moines. Enfin, c'est le supérieur direct du sous-cellérier, de l'ortolan, du réfectoier, du cuisinier, boulanger, meuniers et ouvriers et éventuellement des forestiers.

La documentation étudiée dans cette communication présente les cellériers suivants: Gui (1095-1106), Guillaume (1106-1121), Gui (1121-1123), Bernard de Coirac (1123-1128), Ayquelm Duran (1128-1140), Mainard (1140-1141?), Amauin de Donzac (1141-1150?), Pierre de Besola (?), Donat (1150-1155), Ithier (1155-1160), Guillelmacio (1160-1175), Guillaume Assa (1175-1176?), Helie Divir (1176-1182), Pierre Guillaume (1180-1184), Guillaume de Veyreires (1182-1192), Guillaume de Carensac (1192-1196), Pierre Froment (1196-1200), Pierre Bermon et Bernard d'Escassefort (1200-1204), Pierre de Brive (1206-1212), Pierre de Bonas (1216-1225), Bertrand de Saint-Loubès (1227-1229), Bertrand de Betaille (1230-1234), Guillaume de Saint-Gaudens (1244), Pierre de la Cava (1248), Guillaume de Vaux (1292).

Le camerier (*camerarius*)

Le camerier ou chambrier était à l'origine chargé de l'entretien des dortoirs. Mais petit à petit sa fonction devint complé-

mentaire de celle du cellérier: il s'occupe plus spécialement des finances du monastère; c'est le trésorier principal de la communauté. A ce titre, il collecte les dons en argent et les redevances, tient le budget du couvent et contrôle la gestion de autres offices.

Se sont succédés à cet office: Brunon (1119-1145), Pierre Savaric (1145-1155), Geoffroi (1155-1182), Augier (1155-1182), Amauin -de Blanquefort?- (1182-1200), Grimoard (1205-1212), Laurent (1212-1220), Vital de Langon (1220-1224), Guillaume de Royan (1224-1227), Helie (vers 1242).

L'hôtelier (*hospitarius*)

Les hôteliers sont chargés de l'hébergement des pèlerins à cheval et des hôtes de marque de passage, alors que les clercs modestes, les pèlerins à pied et les plus démunis sont confiés à l'aumônier. Ils s'occupent donc de l'hôtellerie du couvent située à l'extérieur et à proximité du monastère. Le budget de cet office est constitué par les dons et les paiements des hôtes.

De 1095 à 1231 apparaissent, Jean (1095-1106), Guillaume (1126-1130), Helie Viger (1130-1145), Bernard de Coirac (1126-1155), Amauin (1145-1155), Raimond de Montpon (1156-1157), Guillaume Amanieu (avant 1182-1190), Laurent (1182-1194), Seguin (1182-1194), Géraud Macin (1190-1194), Bertrand de Betaille (1194-1208), A. de Loissac (1206-1222), Guillaume (1208) Raimond (1227-1231).

Le réfectoier (*refectorarius*)

Le réfectoier est chargé de l'entretien du réfectoire. Il étend sur le sol de la paille, plus particulièrement deux fois par

an, à Toussaint et à Noël. Il fournit tous les sustensiles et les couverts, ainsi que les linges pour les repas. Il dépend du cellérier.

Cette fonction apparaît tardivement dans le cartulaire vers la fin du XII^e siècle: Seguin, Guillaume-Gislibert, Pierre-Guillaume (1182-1194), Hugues (1208-1218), Géraud d'Aguino (1218-1221), Bertrand de Montignac (1226-1227), Guillaume (1232-1235), Helie (1242), Raimond de La Cave (1292).

L'aumônier (*helemosinarius*)

L'aumônier est chargé de la distribution journalière des vivres et des vêtements aux pauvres et aux misérables. Il s'occupe ainsi des pèlerins peu fortunés et des humbles voyageurs. Il les reçoit dans la maison de pauvres ou aumônerie, la plupart du temps un simple local dans l'hôtellerie.

Après Géraud (1106-1119), cet office a été tenu par Hugues ou Hugon (1128-1140), Robert de Fontgravan (1128-1140), Artaud (1140-1155), Boniface (1140-1155); Arnaud de la Vergne (1155-1182), Pierre Guillaume (1182-1194), Pierre Froment (1194-1204), R. Jaubert (cité en 1217), Ramnulf (1224), Jean (1232-1234), Guillaume de Cenon (1244-1248).

L'infirmier (*infirmarius*)

Cet office n'apparaît que dans la seconde moitié du XII^e siècle. L'infirmier tient à partir du XIII^e siècle une place éminente dans la communauté religieuse. Ainsi cet office sera cumulé avec celle de grand prieur (Guillaume de Montignac). Un cartulaire encore conservé, recense tous les biens appartenant ou dépendant

de Bertrand de Montignac, infirmier au milieu du XIII^e siècle, à Carensac et Saint-Quentin. L'infirmier prend soin des malades dans l'infirmerie du monastère et des lépreux dans les léproseries.

Se sont succédés à cet office, Nicolas (1155-1170), Bertrand de Camarsac (1170-1182), Guillaume de Montignac (1208-1232), Bernard Prodome (1281), Pierre Amanieu (1292).

Le pitancier (*pitancarius*)

Les pitanciers sont chargés de la nourriture. Cette fonction qui apparaît très tardivement, est rattachée à celle de cellérier: Helie de Royan (c. 1226), Bertrand de Betaille (c. 1227).

Le jardinier (*ortolanus*)

Ortolan est le terme qui désigne en vieux français le jardinier. Seules trois personnes sont citées par nos sources à cette fonction: Donat et Vigouroux(1155-1182), Guillaume de Carensac (1194-1204).

Les prieurs extérieurs à la sauveté

En règle générale, des moines de l'abbaye mère sont nommés par l'abbé pour gouverner les prieurés extérieurs. C'est le cas pour ceux qui sont en Aquitaine, non loin de la Sauve Majeure; c'est moins vrai pour ceux qui sont trop éloignés (Espagne, Angleterre, France...). Il s'agit pour le corps monastique d'une promotion interne, puisque on assiste à la nomination de cellériers, camériers ou infirmiers comme prieurs de ces prieurés.⁶

Office réservé à un laïc, le prévôt (*prepositus*)

Le prévôt est depuis la nomination du premier d'entr'eux en la personne du che-

valier Ocent de Cursan, un laïc désigné par l'abbé, qui est chargé de la police et de la basse justice dans la sauveté de la Sauve Majeure. Le plus mentionné dans les actes est Raimond de Carignan qui exerce pendant l'abbatit de Pierre de Didonne.

On trouve donc Ocent de Cursan (1080-1095), Adalelm (1121-1126), Grimoard (1126-1155), Estornello (1126-1155), Raymond de Carignan (1155-1182), Grimoard (1246).

L'APPARITION DES PREMIERS OFFICES DANS LES CHARTES

Du temps des premiers abbés (Gérard, Aiquelm-Sanche, Aleran) on note simplement au bas des chartes ou notices comme témoins, le nom du prieur (Herluin ou Geoffroi) et celui de quelques moines nommés par leur prénom mais toujours sans titres. Ce n'est qu'à partir de l'abbatit de Geoffroi IV que les officiers claustraux font leur apparition comme témoins. Le plus souvent il s'agit du prieur, du cellérier, du camérier ou de l'aumônier. Les derniers offices créés semblent avoir été le cémentier (sous Pierre VII), l'infirmier (sous Pierre VIII).

LES CHANGEMENTS D'OFFICE

Il n'est pas rare de constater des changements ou permutations d'office entre les religieux. Il s'agit souvent d'une promotion qui fait suite à un décès, à un départ vers un prieuré extérieur ou à un changement de politique interne. Nous avons constaté en premier lieu l'élection fréquente du grand prieur à l'abbatit: Geoffroi de Laon d'abord prieur fut ensuite élu quatrième abbé ainsi que Rumaud, Pierre de Didonne, et Gombaud. Ce qui ne manquait pas de

tirer vers le haut de la hiérarchie un certain nombre de religieux. Un sous-prieur fut élu abbé: Ramnulf; un autre prieur Bertrand de Lignan devint abbé de l'abbaye Sainte-Croix de Bordeaux. Deux camériers furent élus abbés de la Sauve au XIII^e siècle: Amauin de Blanquefort et Grimorad de La Faye. Ce dernier et Geoffroi VI furent même promus évêques, le premier de Saint-Bertrand de Comminges, le second de Bazas.

Les promotions se faisaient des petits offices vers les plus prisés et les plus importants: cellérier, camérier, aumônier. On pouvait parfois en cumuler deux; par exemple sous-prieur et camérier (Ramnulf, Geoffroi), prieur et infirmier (Guillaume de Montignac). Au XIII^e siècle, la charge d'infirmier nouvellement créée est parée d'un certain prestige, et attira de nombreuses donations. Les postes à responsabilité, au sommet de la hiérarchie religieuse, s'établissent dans l'ordre croissant comme suit: prieur d'un prieuré, sous-prieur, grand prieur, abbé.

PROMOTIONS

On peut suivre dans les chartes quelques exemples de promotions et de carrières monastiques: Geoffroi de Laon: chapelain de l'abbé Gérard, puis prieur (1095-1106), et ensuite abbé (1106-1119). Ramnulf: chapelain (1189-1221), aumônier (1224-1227), sous-prieur (1227-1240), puis abbé de la Sauve en 1240. Aiquelm Duran: cellérier, sacriste. Bernard de Coirac: hôtelier, cellérier, prieur de Saint-Saturnin du Puch. Pierre Guillaume: réfectoier, aumônier, sous-cellérier, cellérier (1180-1194), prieur de Génissac (1204-1220). Laurent: hôtelier, cémentier, camérier. Guillaume de Royan; camérier, prieur de Nogaret. Raimond

d'Agonac : sous-sacriste, sacriste (1184-1208), cémentier (1208-1221). Bertrand de Betaille: hôtelier (1203), pitancier (1227), cellérier (1230-1239). Un exemple de cumul des charges apparaît avec Guillaume de Montignac: après avoir été chapelain de Pierre X (1194-1204) il fut infirmier (1208-1230), puis prieur de Royan (1224-1227), cumulant ces deux derniers offices avec celui de grand prieur de 1231 à 1235.

ORIGINES FAMILIALES

Il est très difficile de déterminer avec sûreté les origines familiales de ces officiers claustraux. Le plus souvent ils sont nommés par leur prénom suivi de leur titre. Une minorité est appelée par un prénom suivi du nom de la paroisse dont la personne est originaire: Raimond d'Agonac, Bernard de Coirac, Guillaume de Montignac. Très peu peuvent être identifiés comme issus de famille noble. On notera simplement comme probabilité Pierre de Didonne, Bertrand de

Lignan, Raimond et Pierre de Laubesc, Amauin de Blanquefort que l'on peut rattacher à des lignages nobles par leurs prénoms typiques et avec quelques preuves de cousinage ou de parenté glanées au hasard des textes. Mais il s'agit pour la plupart d'abbés et il est rare que des officiers claustraux soient nettement identifiés comme nobles. Il y en eut certes, comme dans les autres monastères, mais nous ne pouvons certifier leur appartenance faute de preuves. Comme cela a déjà été remarqué, ces moines officiers sont par leurs noms originaires pour plus de 80% de l'Entre-deux-Mers.

En conclusion, le nombre et la grande diversité des offices montrent à l'évidence que La Sauve-Majeure était un monastère prospère et que sa population de religieux ou de non religieux était importante. Il est difficile d'avancer quelques chiffres à ce sujet faute de preuves écrites, mais on peut supposer à l'instar d'autres monastères qu'il y avait une centaine de reli-

gieux et autant de serviteurs et frères convers. L'organisation y était rigoureuse et parfaitement structurée. Cependant il semble que le cloisonnement et l'indépendance de certains officiers à partir du milieu du XIII^{ème} siècle ont contribué à affaiblir la position du monastère au moment critique ou apparaissaient les premiers signes de prospérité d'une classe sociale naissante: les bourgeois, avides de biens fonciers et gros détenteurs de la masse monétaire.

NOTES

1) SMANIOTTO Michel, *Le cartulaire de La Sauve-Majeure*, exemplaire dactylographié déposé aux Archives départementales de la Gironde.

2) Pour chaque officier et la façon dont il a été procédé pour déterminer sa datation, consulter la liste des offices claustraux dans notre index (*ibid.*).

3) *Ibid.* n°44 (Grand Cartulaire p. 23, 1126-1155) : Pierre VII juge un différend entre l'hôtelier et le cellérier portant sur leurs droits respectifs sur le bourg neuf de la Crée.

4) PACAUT Marcel, *L'ordre de Cluny*, 1986, p. 303.

5) AD 53 H 4 pour les domaines de l'infirmier Bertrand de Montignac (milieu XIII^{ème} siècle).

6) On peut consulter la liste de ces prieurs dans notre liste des prieurs, SMANIOTTO, *ibid.*

Saint-Macaire

Cité médiévale, porte du Bordelais



Illustration de l'artiste anonyme, sur les plans de Jean-Louis Baudouin

Saint-Macaire
Place du Mercadiou

Le site antique de Ligena, dominant la vallée de la Garonne aux confins du Bazadais, accède au statut urbain avec l'implantation d'une communauté Bénédictine et d'un château ducal, attestés dès le XI^{ème} siècle comme verrous du Bordelais. L'église St-Sauveur et les vestiges du prieuré attenant, tous deux à dominante romane, témoignent de cette période.

Mais St-Macaire devient réellement prospère avec le développement du commerce fluvial et l'installation du « privilège des vins », mesure protectionniste en faveur des productions du diocèse de Bordeaux. La place du « Mercadiou » constitue le fleuron le plus significatif d'un tel essor, avec les remparts encore largement présents côté Garonne et trois portes fortifiées, dont la porte de Benauge. A la fin du XIII^{ème} siècle, les voûtes du chœur de l'église sont dotées de peintures murales qui méritent à elles seules le détour.

Le renouvellement de la prospérité après la guerre de Cent Ans a modelé de manière prépondérante le visage qu'offre de nos jours le vieux Saint-Macaire. Les fenêtres à meneaux et les arcs surbaissés fleurissent les demeures de négociants avec en contrepoint les ouvertures en arc brisé de la période antérieure. Le Musée Régional des PTT a choisi comme écrin l'un de ces petits hôtels particuliers, inclus dans la place à arcades.

Le déclin amorcé par les guerres de religion et consacré par la forte attraction de Bordeaux au XVIII^{ème} siècle a relégué Saint-Macaire au rang de centre artisanal de la pierre puis de la tonnellerie, enfin de « banlieue » de Langon. Mais il a aussi ménagé un legs d'une rare qualité patrimoniale que depuis 1965 les Macariens s'efforcent d'« auto-sauvegarder ».